

Réunion dans un hôpital psychiatrique. Louise Olligny/BSIP



Les médiateurs de santé mentale, de la rémission à la mission

En hôpital psychiatrique, d'anciens patients sont embauchés pour assister les équipes de soignants dans le soin aux malades. Dans des conditions difficiles, ils aident ces derniers à trouver la voie du rétablissement.

Sortant à l'instant de l'hôpital parisien Sainte-Anne, spécialisé en psychiatrie, neurologie et addictologie, elle est paisible et souriante. Et pourtant, les difficultés, la souffrance, le désarroi, les drames... Bérénice Staedel s'y confronte depuis qu'elle a 20 ans, âge de son activité bénévole dans l'association Sol en si (Solidarité enfants sida), alors qu'elle était encore étudiante en littérature et civilisation anglaises, puis en sciences de l'éducation.

Depuis 2013, elle est l'animatrice (chargée de mission) sur le programme « médiateurs de santé/pairs » conduit par le Centre collaborateur français de l'Organisation mondiale de la santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS).

Cette nouvelle expérience professionnelle, dans l'univers de la psychiatrie, est particulièrement engageante, pour Bérénice Staedel, dont l'enfant a été diagnostiqué, il y a quatre ans, sujet à un « trouble envahissant du déve-

repères

Une idée américaine

Le terme « médiateur de santé/pair » a été créé, en 2012, lors du lancement du programme du même nom par le Centre collaborateur français de l'Organisation mondiale de la santé (CCOMS) pour la recherche et la formation en santé mentale.

Dans les années 1980, un important mouvement d'entraide mutuelle s'était déjà organisé aux États-Unis. Un réseau de santé communautaire avait même été mis en œuvre, sou-

vent autogéré par d'anciens usagers de la psychiatrie.

En 1989, l'Association nationale des directeurs de programmes d'États pour la santé mentale (NASMHPD) reconnut outre-Atlantique la « contribution unique des usagers pour l'amélioration des services psychiatriques ». Elle accepta même de financer des embauches d'usagers en tant que travailleurs « pairs-aidants ».

Dès lors, cette fonction a été expérimentée, selon des formules variées, au Québec, au Royaume-Uni, au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Italie et, finalement, en France.

veloppement » (TED), c'est-à-dire, en termes courants, « autiste ». Il y a, dans cette synergie entre le professionnalisme et l'expérience personnelle, une adéquation évidente avec l'originalité de la mission des médiateurs de santé mentale. L'idée fondamentale est en effet de mobiliser, au service des patients et des équipes soignantes, leurs « savoirs d'expérience », bien entendu « liés à la maladie et au rétablissement », mais aussi ceux que les médiateurs ont souvent acquis « dans leurs activités professionnelles ou bénévoles antérieures ».

« Les médiateurs sont aujourd'hui sous-utilisés dans les hôpitaux publics. »

Bérénice Staedel insiste sur « le paradigme du rétablissement », qu'elle distingue de « la notion de guérison ». Le rétablissement intègre l'idée de transformation, d'équilibre négocié avec soi-même et avec l'environnement proche et social, de travail sur soi à continuer sans cesse. Cette distinction a été établie, entre autres, par l'illustre psychiatre Jean-Luc Roelandt, directeur du CCOMS. Cet initiateur du programme « médiateurs de santé/pairs » est aussi le promoteur d'un service de psychiatrie complètement intégré dans la cité – la « psychiatrie citoyenne » – dans la banlieue orientale de Lille, et un lutteur infatigable contre la stigmatisation et les discriminations touchant les personnes en souffrance mentale.

Aujourd'hui, sur les 29 médiateurs formés de janvier à novembre 2012 à l'université Paris 8, puis embauchés dans 16 services de psychiatrie et de santé mentale répartis dans trois régions (Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur), 15 sont toujours en fonction, dont cinq ont même vu leurs CDD transformés en CDI. À Lille, Paris, Marseille, Nice..., tous se démentent pour établir la discussion empathique avec les patients. Ils aident ceux-ci à ac-

complir leurs démarches administratives et thérapeutiques, encourageant à la prise des médicaments, animent des groupes d'échange d'expérience, accompagnent des sorties, juste pour un café à la terrasse d'un bistrot parisien ou pour des randonnées dans les calanques de Cassis, affirment surtout que le rétablissement est possible, qu'il n'est pas vain d'espérer.

À l'unité de soins psychosociaux de l'hôpital Sainte-Anne, Philippe Maugiron, 51 ans, exerce cette mission depuis le 16 janvier 2012. Après une première cure de sevrage en 1990, trois autres ont été nécessaires, jusqu'en 2007, pour qu'il puisse se considérer comme « rétabli », c'est-à-dire comme étant en mesure de se « définir comme citoyen ordinaire, ayant à nouveau des amis, du travail, des congés et même de l'amour ». Aujourd'hui, grâce à son emploi en tant que médiateur de santé mentale, travaillant avec des personnes majoritairement schizophrènes, Philippe Maugiron dit avoir trouvé « un nouveau sens à (sa) vie », notamment parce qu'il se sent « utile » au sein d'une équipe de soignants qui l'a bien intégré. Il se plaint, cependant, d'une rémunération très insuffisante (tout juste au-dessus du smic) qui manifeste, selon lui, le défaut de reconnaissance institutionnelle de sa fonction.

La première gratification que Philippe Maugiron trouve dans la médiation est de constater combien l'exemple d'un ancien patient s'étant rétabli au point de pouvoir à nouveau travailler « donne de l'espoir, encourage au changement, insufflé de l'énergie et même du désir » chez celles et ceux qui souffrent et se croient souvent condamnés à vie à la maladie. « L'effet de notre simple présence est difficilement quantifiable, explique-t-il, comme celui de tout geste solidaire et altruiste. » Mais il estime que « les médiateurs sont aujourd'hui sous-utilisés dans les hôpitaux publics », alors que le secteur privé de la santé commence à manifester un vif intérêt pour cette formule.

Dans une ville du sud de la France, Louis (1) raconte comment il s'est sorti de « six ans de désastre

maniaco-dépressif, de multiples hospitalisations, d'erreurs de diagnostic » grâce à un traitement continu par le lithium et à une psychothérapie qui a duré huit ans. Enfin « stabilisé », le jeune homme a repris ses études de droit public. S'engageant maintenant dans un doctorat, il s'est lui aussi dirigé vers la médiation de santé mentale. « Bien sûr, il sagissait d'abord de trouver du travail, mais la possibilité de me rendre utile était très importante pour moi. Le don aux autres fait partie de mon éducation. Je me dis, chaque jour: "Si je peux aider..." » Au-delà de lui-même, Louis témoigne que sa collègue médiatrice – ils travaillent en binôme – est aussi animée par « cette idée d'aide ».

Cependant, Louis, comme Philippe Maugiron, considère qu'il n'est pas assez reconnu par l'institution et que son salaire est, en conséquence, « désastreux ». Sa consœur Corinne Noël, 52 ans, en poste au pôle S9G21 des établissements publics de santé mentale (EPSM) de Lille-Métropole (Nord), ne dit pas autrement: « C'est tout de même problématique d'être payée au smic ad vitam æternam. Cela donne une impression de mépris... » Il n'empêche.

L'exemple d'un ancien patient s'étant rétabli au point de pouvoir à nouveau travailler « donne de l'espoir, encourage au changement, insufflé de l'énergie et même du désir ».

Elle aussi s'en est sortie, après avoir sombré dans la dépression, en 2005, trouvant le salut par ses seuls moyens: inscription dans un club de sport, en 2007; bénévolat, en 2008, dans une épicerie solidaire d'Emmaüs; passage d'un baccalauréat littéraire en juillet 2011; finalement, diplôme universitaire à Paris 8, en 2012, avant d'être embauchée comme médiatrice de santé/pair près de Béthune (Pas-de-Calais), puis à Lille.

Depuis, Corinne Noël a pour devise: « Tout ce qui peut être fait doit être fait au mieux. » Elle se félicite de l'effet thérapeutique de son action particulière sur certains patients, « des personnes qui ne reviennent plus au centre médico-psychologique, qui ont même retrouvé un travail, qui vont bien alors qu'elles étaient détruites ». Essayant de résumer ce qu'elle pense apporter à celles et ceux qui, grâce à ses paroles et à ses gestes, peuvent « croire au rétablissement », Corinne Noël conclut: « J'offre aux autres ce que j'aurais aimé recevoir moi-même il y a dix ans. »

Antoine Peillon

(1) Son prénom a été modifié.

essentiel

Insertion

Appel aux entreprises pour soutenir le sport social

L'Apels, l'Agence pour l'éducation par le sport, est un réseau œuvrant depuis vingt ans à l'intégration des jeunes des quartiers grâce à la pratique sportive. Cet organisme a repéré et accompagné près de mille projets associatifs dans tous les domaines, dépassant ainsi la seule insertion sociale. Il est intervenu dans le soutien scolaire des petits footballeurs, la lutte contre l'obésité, l'encouragement du sport féminin dans les quartiers populaires, l'intégration des handicapés mentaux ou psychiques dans les clubs de sport, etc. À l'occasion de ses 20 ans, l'Apels a lancé hier, en collaboration avec la banque LCL, partenaire privilégié de l'opération, un appel à cent entreprises françaises désireuses de s'engager pour l'insertion des jeunes par le sport. Il s'agira pour elles de développer des projets sportifs en offrant aux jeunes des quartiers ce premier emploi qui leur manque tant.

Marseille

Caire 13 soutient les travailleurs indépendants atteints de cancer

Frappés par le cancer, les commerçants, artisans et chefs d'entreprise se retrouvent souvent dans une situation difficile. « Arrêtés pour cause de traitement lourd, ils perdent tout revenu et ne bénéficient que de très faibles indemnités journalières. Or, ils doivent continuer à assumer les frais de leur activité comme les charges sociales », explique Annie Caussin, médecin du travail qui a fondé Caire 13 en juillet 2014. Cette association marseillaise réunit une trentaine de bénévoles (assistante sociale, assureur, comptable...). Grâce à leur réseau dans divers organismes (RSI, CAF...), ils épaulent les bénéficiaires selon les besoins: mise en invalidité, demande d'aide financière, négociation d'un échancier de charges sociales ou de loyer pour éviter une expulsion. « Ces petites choses leur permettent de souffler un peu », glisse Sylvie Ducœur, assistance sociale. Depuis sa création, l'association a accompagné 41 indépendants. Financée par l'institut de cancérologie Paoli-Calmettes et la Fondation Gims-Lecas, elle devrait ouvrir cette année une antenne dans les Alpes-de-Haute-Provence et éditer un guide d'information afin de mieux faire connaître cœur ses actions.

Corinne Boyer (à Marseille)

Site: www.caire13.org

4 étudiants sur 5 estiment que l'économie sociale et solidaire (ESS) va se développer à l'avenir. Et un étudiant sur deux aimerait travailler dans ce secteur, selon un sondage Ipsos/Boston Consulting Group/Conférence des grandes écoles, publié lundi 25 janvier. Sur les 2 111 élèves des grandes écoles interrogés, 84 % ont déjà entendu parler de l'économie sociale et solidaire, un pourcentage qui monte à 96 % pour les 1 193 anciens élèves interrogés, dont les deux tiers aimeraient travailler dans le secteur.

Apprentis d'Auteuil

Un nouvel accueil pour les jeunes migrants isolés

Les Apprentis d'Auteuil ont inauguré, le 25 janvier, le nouveau « service Oscar-Romero », du nom du célèbre évêque du Salvador, défenseur des plus pauvres, assassiné en pleine messe en 1980. Apprentis en boucherie, en électricité ou en plomberie: trente jeunes, presque tous originaires d'Afrique et arrivés seuls en France, sont d'ores et déjà accueillis dans ce nouveau dispositif.

Contact: Tél. 01.44.14.75.75.

Le site — Le court-circuit marchand

Sur « Le court-circuit », les consommateurs du Nord-Pas-de-Calais peuvent trouver les produits de la ferme à des prix très modérés. Les commandes en ligne sont à retirer dans l'un des dix « drives » de la région. Soutien aux producteurs locaux, prix justes, respect de la santé et de l'environnement sont les objectifs affichés par le site.

Le courtcircuit.fr